

La confluence de l'Ain, un espace ménagé

Stéphanie Beauchêne
Maison du fleuve Rhône

À quelques dizaines de kilomètres, à l'amont de l'agglomération lyonnaise, la confluence Ain-Rhône présente un environnement aux antipodes du paysage produit par la vallée de la chimie. La valeur patrimoniale de ce site d'apparence naturelle et sauvage est aujourd'hui reconnue et contraste avec les fonctions métropolitaines voisines.

Or cet espace qui comprend la basse vallée de l'Ain, le confluent Ain-Rhône et le fleuve Rhône de Sault-Brenaz à Jons¹ se situe au cœur de la plaine de l'Ain, davantage connue pour être un parc industriel, une zone d'agriculture intensive, d'infrastructures routières, et d'urbanisation florissante. Cependant, au début des années 90, on assiste à une prise de conscience environnementale de la qualité de ce site, à l'origine du phénomène aujourd'hui manifeste de redécouverte du domaine fluvial.

Espace fragilisé par les fonctions métropolitaines avoisinantes et les pollutions au PCB, mais espace aujourd'hui protégé, la confluence Rhône/Ain représente aujourd'hui l'emblème d'une métropole qui ménage la nature.



© Gilles Cochet

¹ Linéaire de 35 km (du PK 62,3 au niveau de l'usine de Porcieu au PK 27 où se situe le pont de Jons), n'ayant pas fait l'objet d'un aménagement, ce tronçon a conservé un caractère « sauvage », donnant lieu à un linéaire à écoulement libre où le régime hydraulique du fleuve est proche d'un « état naturel ».

La rivière Ain nourrit le confluent

La rivière Ain (source haut-Jura, plateau de Nozeroy), le plus gros affluent du haut Rhône, se déverse dans le Rhône à l'issue d'un parcours de 200 kilomètres au niveau de la commune d'Anthon (38).

Jusqu'au début du 20^e siècle, la rivière se compose de multiples bras, système fluvial en tresses, lesquelles disparaîtront au milieu du 20^e siècle avec la construction des barrages et endiguements. Aujourd'hui, la rivière circule dans un chenal unique, empruntant des méandres (longue courbe) et des îlons (bras du cours d'eau déconnecté du lit majeur).

Cinq retenues artificielles scandent sont linéaire : Vouglans, Saut Mortier, Coiselet, Cize Bolozon et Allement. Le barrage de Vouglans forme le premier réservoir artificiel français et conditionne le fonctionnement hydrologique de la rivière Ain.

Ain–Rhône, la confluence remarquable

La confluence Ain-Rhône constitue **l'une des dernières confluences naturelles et actives d'Europe**, qualifiée par les géomorphologues de « musée de formes », car la morphologie du site permet d'apprécier les déplacements successifs de la rivière, indiqués par les cours fossiles et les îlons.

Le Delta est protégé en tant que site classé au titre de la loi paysage de 1930. D'une superficie de 670 hectares, il s'étend sur les communes de Loyettes (Ain), Saint Maurice de Gourdans (Ain) et Anthon (38).

La **diversité biologique** présente est remarquable grâce à la juxtaposition de biotopes variés : eaux stagnantes, eaux courantes, plages de graviers, landes sèches. Cette richesse patrimoniale lui a valu d'être reconnu par l'Europe comme site d'intérêt communautaire, puis d'intégrer, depuis 2003, le réseau « Natura 2000 »².

La Gorgebleue à miroir y a élu domicile en période de reproduction : le confluent Ain-Rhône (avec le Marais du Lavours et la Chautagne) est l'un de ses rares sites de reproduction en Rhône-Alpes. Ayant disparue depuis les années 80, la loutre est de nouveau présente sur la rivière, où elle côtoie désormais le castor d'Europe. Sa présence est un signe de bonne qualité de l'eau, prodigue en nourriture variée et abris.

L'apron du Rhône, poisson menacé d'extinction, est aussi présent sur le secteur.

² Réseau de sites abritant les habitats naturels et les habitats d'espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire. Le réseau Natura 2000 regroupe l'ensemble des sites désignés au titres de la Directives Oiseaux (1979) et de la Directive Habitat (1992).

Un site sauvegardé né des multiples mobilisations

Le confluent Ain-Rhône s'impose aujourd'hui comme un espace de nature préservé. Cette qualité résulte d'une succession de mobilisations et de mise en place de procédures de protection et de sauvegarde au niveau national et européen. Nonobstant, l'équilibre de cet espace demeure fragile. Les atteintes portées au milieu (pollution au PCB - polychlorobiphényles et dioxine) altèrent tout autant la qualité restaurée de l'écosystème que les ambitions que beaucoup soutiennent d'un fleuve emblème nature d'un territoire.

Au début des années 80, le projet de construction d'un barrage à Loyettes (ultime aménagement qu'envisageait de construire la Compagnie Nationale du Rhône sur le Haut-Rhône) en plein cœur du confluent a alimenté une forte mobilisation qui aboutira à l'abandon du projet.

La vallée de l'Ain est un site complexe, avec la rivière à caractère naturel, un fort potentiel en eaux souterraines, la présence d'un pôle industriel important (Parc Industriel de la plaine de l'Ain), et une zone touristique attractive basse, qui mérite une attention particulière. Depuis 1998, ce territoire de 40 communes et 600 km² qui s'étend du barrage d'Allement au Nord au confluent Ain-Rhône au Sud, et de la côtière du Bugey à l'est à la côtière de la Dombes à l'ouest fait l'objet d'une politique de gestion et de protection conduite par le **Syndicat de la basse vallée de l'Ain**. Celui-ci met en œuvre le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE validé en 2001).

Un programme Life Nature (2002-2006) intitulé « conservation des habitats créés par la dynamique de la rivière d'Ain » se donne pour objectif de préserver durablement le site, le restaurer, le mettre en valeur pour le public (le document d'Objectifs Natura 2000 a été approuvé en juillet 2005).